

LIGNE 3

BEAUFORT-EN-VALLÉE >> ANGERS

SERVICES EXPRESS

NOUVEAUTÉ
3 EXPRESS
sur la ligne 3

Plus pratique
Plus rapide
et tellement moins cher
que la voiture
avec un accès direct au
centre-ville d'Angers et au tramway



Renseignements au 02 41 74 15 00 - TRANSPORTS VOISIN

Voisin www.anjoubus.fr

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

HORAIRES Services Express

Valables du Lundi au Vendredi du 05/01/2015 au 03/07/2015

Les autres horaires de la ligne 3 sont à consulter sur la fiche horaire.

BAUGÉ >> BEAUFORT-EN-VALLEE >> ANGERS

JOURS DE CIRCULATION	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Beaufort-en-Vallée, Place de la République	06.45	06.55	07.45
Beaufort-en-Vallée, Les Marillières	06.50	07.00	07.50
Mazé, Carrefour Route-de-Fayet	06.54	07.04	07.54
Mazé, Pâtis de la Noue	06.58	07.08	07.58
Corné, Mairie	07.04	07.14	08.04
Andard, Mairie	07.10	07.20	08.10
Brain-sur-l'Authion, La Croix Combeau	07.11	07.21	08.11
Angers, Mendès France	07.28	07.38	08.28
Angers, Foch Maison Bleue	07.30	07.40	08.30
Angers, Gare Routière & SNCF	07.35	07.45	08.35
Correspondance SNCF vers Nantes	07.51	08.02	09.00
Correspondance SNCF vers Paris	08.09	08.09	09.40

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.

ANGERS >> BEAUFORT-EN-VALLÉE >> BAUGÉ

JOURS DE CIRCULATION	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
Angers, Gare Routière & SNCF	16.20	16.35	18.00
Angers, Lorraine	16.27	16.42	18.07
Angers, Mendès France	16.29	16.44	18.09
Brain-sur-l'Authion, La Croix Combeau	16.44	16.59	18.24
Andard, Mairie	16.45	17.00	18.25
Corné, Mairie	16.51	17.06	18.31
Mazé, Pâtis de la Noue	16.57	17.12	18.37
Mazé, Carrefour Route-de-Fayet	17.01	17.16	18.41
Beaufort-en-Vallée, Les Marillières	17.05	17.20	18.45
Beaufort-en-Vallée, Place de la République	17.10	17.25	18.50

TARIFS Usagers non scolaires

Nombre de zones traversées	Ticket à l'unité	Carnets 10 tickets	Abonnement mensuel	Abonnement annuel*
1	1.90 €	14 €	40 €	34 € / mois
2	3.90 €	25 €	51 €	43 € / mois

*Coût mensuel, valable pour un engagement d'un an

Tarif solidarité

(carte délivrée en gare routière ou formulaire à retirer en mairie), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayants droit, aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif Carte ICAR

1.40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*. Les mercredis après 12h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

Délivrée en mairie ou à la gare routière
*Uniquement pour les trajets effectués en Maine-et-Loire.

Tarifs ICAR+

Tarif pour les étudiants boursiers 1.40 € le trajet unitaire et 28 € l'abonnement mensuel sur les trois zones. Cette carte peut s'obtenir gratuitement auprès de la Gare Routière d'Angers sur présentation d'une photo d'identité et l'attestation définitive de bourse régionale ou nationale.

Tarif personne en situation de handicap

Demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux sup. ou égal à 80 %).



www.anjoubus.fr

